Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1980)

Heft: 1762

Rubrik: Rubrique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REGIONAL FOOD AT THE ST. MORITZ RESTAURANT

Being a Bernese of origin my mouth waters at the mere mention of "*Bernerplatte*".

Mr. Armin Loetscher, the patron of the St. Moritz Restaurant, 161 Wardour Street, London W.1, has put this wholesome and delicious dish on the menu during February, just right to sustain a nostalgic, hungry stomach in cold and damp London.

The "*Bernerplatte*", the Bernese farmer's traditional Sunday dish and fare for special occasions is served at the St. Moritz Restaurant complete with *Siedfleisch* (beef), *Rippli* (cured pork rib), *Speck* (bacon), *Mettwurst,* Frankfurters, *Bohnen* (green beans) and potatoes and will cost between £7 and £8 per person, which may seem a little pricey, but considering the variety of ingredients is value for money. It is also unnecessary to have a starter before tackling "Bernerplatte", unless one really feels gluttonous.

In a bygone age, when people worried less about calories and swelling waistlines, the Sunday treat would not have been complete without a big "*Meringue*", washed down with some black coffee and probably a "*Bäzi*"=*Schnaps*. Of course you are able to do the same today, if you feel capable of eating it.

The menu at the St. Moritz Restaurant offers a number of other tempting dishes, such as *Filet de Veau au Pernod* (the patron's favourite), *Emincé de Veau Zurichois, Assiette des Grisons* and *Fondue Bourbignonne* as well as Cheese Fondue.

Mr. Loetscher also has a good selection of Swiss wines on his wine list, like for instance, delicious and unusual St. Saphorin rouge, specially imported from Switzerland for the restaurant.

The restaurant's seating capacity is 29 upstairs and 18 on the ground floor. It is advisable to book a table. The "Fonduestube" can cater for parties up to 30. The setting of the St. Moritz Restaurant is rustic and cosy and the service attentive.

mhm

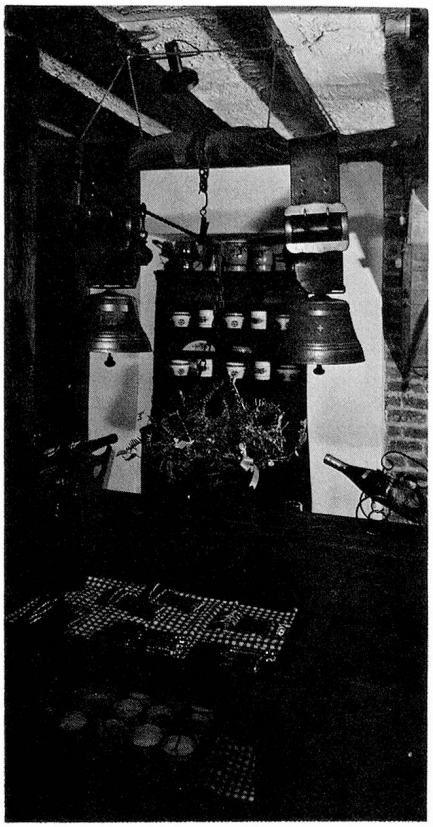

Chalet Processed Cheese from Switzerland

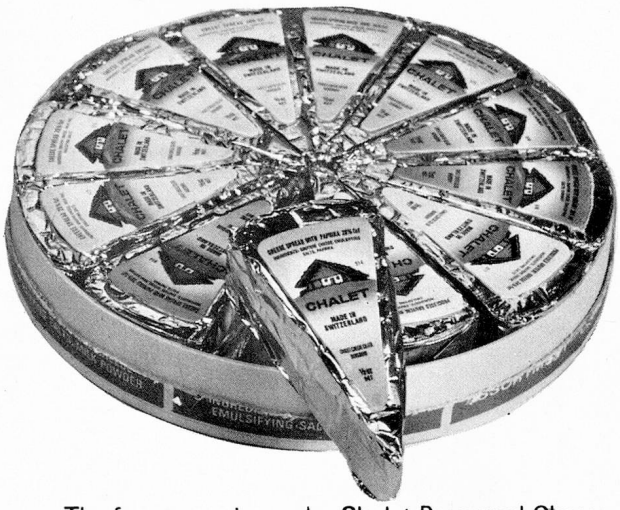

The famous and popular Chalet Processed Cheese from Switzerland.

Petit Gruyere in assorted flavours and Instant Cheese Fondue.

Both available from department stores, delicatessen or supermarkets.

Sole UK agents:

Motto Food Co. Ltd., Luton Cold Store,
Skimpot Road, Luton, Bedfordshire
Telex: 826557

CHALET

RUBRIQUE ROMANDE

Giscard à Genève

Le Président Valéry Giscard d'Estaing s'est rendu à Genève en visite officielle pour une journée au début de décembre. Il s'agissait de la première visite de ce genre de la part d'un chef de l'état français. Son objet était de recevoir, au nom de la France, la médaille Nansen 1979, décernée par les Nations Unies en reconnaissance de la contribution apportée à la solution du problème des réfugiés. Cette médaille avait été reçue pour la première fois il y a vingt-cinq ans par Mme Eleanor Roosevelt. Au cours de son allocution d'accueil dans la grande salle du Palais des Nations, M. Poul Harting, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a rappelé que la France avait accueillii ces dernières années quelques 7000 réfugiés d'Amérique Latine (la plupart des chiliens) et plus de 72,000 réfugiés d'Asie du Sud-Est.

continued on page 24

continued from page 22

Accueillant actuellement 150,000 réfugiés, près de la moitié d'origine de l'Asie du Sud-Est, la France est le pays d'Europe à avoir fait le plus pour les réfugiés ces dernières années.

Le Président de la Confédération, M. Hans Jurlimann, qui assistait à la cérémonie, avait accueilli M. Giscard d'Estaing à sa descente d'avion. Aucours de sa brève visite le dirigeant français s'est également rendu au siège du Comité International de la Croix Rouge. Dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la remise de la médaille Nansen, il a déclaré que Genève était la "capitale mondiale de la solidarité", et a d'autre part lancé un appel à davantage d'"imagination" pour arriver à une solution du problème des réfugiés.

Le code du skieur

Les pentes enneigées des Alpes sont actuellement envahies par des skieurs venus en foules de toutes les parties de l'Europe. A Noël, ils étaient plus de cent mille rien que dans les stations valaisanes, ce qui donne une idée de la popularité de ce sport jadis réservé aux priviliégiés. C'est comme la voiture: Il y en a maintenant en Suisse plus d'une par famille. Les pentes sont comme les routes et en sont devenues engorgées. Les collisions et accidents de toutes sortes se sont multipliés. Il a fallu aménager des pistes comme on aménage des routes pour diminuer les risques d'accidents. Des arbres ont été abattus, des talus aplanis, des poteaux indicateurs plantés un peu partout. Bref, l'affluence des skieurs a nécessité une infrastructure et une organisation. Les jambes cassées relèvent du "big business' pour les cliniques privées installées dans les stations de sports d'hiver.

Bien entendu, les compagnies assurances aimen aient limiter l'ampleur de ce commerce et, à cette fin, viennent de publies leur "dix commandements" à l'intention des skieurs, dont voici la teneur:

1. Respect d'autrui. Le skieur doit se comporter de telle manière qu'il ne puisse pas mettre autrui en danger ou lui porter préjudice.

2. Maîtrise de la vitesse; laquelle doit doit être adaptée aux capacités personnelles du skieur et aux conditions générales du terrain et du temps.

3. Maîtrise de la direction. Le skieur amont, dont la position dominante permet le choix d'une trajectoire, doit prévoir une direction qui assure la sécurité du skieur aval.

4. Dépassement. Le dépassement doit toujours s'effectuer de manière assez large pour prévenir les évolutions du skieur dépassé.

5. Le skieur qui pénètre sur une piste ou qui traverse un terrain d'exercice doit s'assurer, par un examen de l'amont et de l'aval, qu'il peut le faire sans danger pour lui et pour atrui. Il en est de même après tout stationnement.

6. Le skieur doit éviter de stationner sans nécessité sur les pistes et notamment dans les passages étroits ou sans visibilité. En cas de chute, le skieur doit dégager la piste le plus vite possible.

7. Montée. Le skieur qui monte ne peut utiliser que le bord de la piste et doit même s'en écarter en cas de mauvaise visiblité. Il en est de même du skieur qui descend à pied.

8. Le skieur doit respecter la signalisation.

9. En cas d'accident, toute personne doit porter secours.

10. Toute personne responsable ou en partie responsable ou témoin d'un accident est tenue de faire connaître son identité.

On conçoit que ces régles de conduite soient absolument nécessaires. Mais elles rappellent à quel point le ski est devenu un sport de masse, et expliquent sans doute la vogue grandissant du ski de fond.

DES RECRUES MÉCONTENTES SE DÉCLARENT

Il s'est tenu une étonnante conférence de presse à Genève au début de décembre. Par l'intermédiaire des "comités de soldats", plusieurs jeunes gens ayant fait leur école de recrues ont eu l'occasion d'exhaler leurs griefs à l'égard de notre armée, cette institution inscrite en lettre de feu dans notre Constitution et sise au coeur de notre vie nationale!

L'objet de la conférence de presse était de "transmettre le témoignage de jeunes gens devenus soldats bien malgré eux, témoignage accompagné d'une réflexion plus générale, notamment sur l'armée, sa fonction et sa justice".

Au delà des témoignages, on pouvait déceler le mécontentement de "centaines de jeunes recrues révoltées intérieurement par tant de violence et d'absurdité". Ces explications fournies par un responsable du comité donnaient le ton de cette conférence de presse.

Celle-ci fut l'occasion de la présentation d'un "manifeste" rédigé par le comité et se faisant l'écho des griefs des recrues.

En voici un passage:

"Après avoir subi l'institution militaire durant quatre mois, nous en arrivons aux conclusions suivantes:

"Les conditions dans lesquelles les soldats doivent effectuer leur service sont déplorables au niveau de l'hygiène notamment; quant aux soins médicaux, nous constatons qu'ils sont insuffisants et que ce manque met la vie des soldats en danger, en particulier lors de cas de méningite ou de maladies plus graves.

"La hierarchie militaire utilise les moyens les plus sournois que sont le chantage, le drill, les pressions, les menaces pour écraser la personnalité de l'individu.

"La justice ainsi que la structure militaire ont un aspect anti-démocratique. Les soldats n'ont que le droit de se taire. Les libertés les plus élémentaires de réunion, d'expression d'opinions sont litéralement niées. Nous constatons en outre que cette situation s'aggrave avec l'entrée en vigueur du nouveau réglement de service.

"Le caractère fondamentalement anti-démocratique de l'armée cohabite avec sa volonté de défendre la démocratie (?) helvétique. Peut-être est-ce là l'indice que ce n'est pas la démocratie que nous défendons.

"Dans la mesure où l'armée déborde largement sur la vie civile de par ses fonctions policières et idéologiques, nous jugeons primoirdial de lutter en faveur des éléments suivants. . ."

Suit une liste de recommandations, dont en particulier une "amélioration des conditions d'hygiène" et une "journée de huit heures"!

De toute évidence, le consensus est loin d'être complet sur le sens de l'armée et de ses méthodes. Assurément, les "comités de soldats", sortes de cellules radicales, ne représentent qu'une petite minorité de la population appelée sous les drapeaux. Néanmoins, des éclats de ce genre témoignent de l'ampleur des changements d'attitude, et indiquent que la signification du service militaire et sa discipline échappent à certains.

Pierre-Michel Béguin